



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : MARCHÉ DE TRAVAUX ET  
ENTRETIEN DE VOIRIE, RESEAUX DIVERS ET  
AMÉNAGEMENTS URBAINS PASSE AVEC LA  
SOCIÉTÉ SNTPP**

**DÉCISION N° DM-21-375  
EN DATE DU 28 OCTOBRE 2021**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-20-495 en date du 2 juin 2020 portant délégation de signature à Monsieur Mathieu BEAUFRÈRE, Adjoint au Maire ;

**VU** la décision n°DM-21-306 en date du 17/09/2021 autorisant la signature du marché de travaux et entretien de voirie réseaux divers et aménagement urbains (notifié le 20/09/2021) ;

**CONSIDÉRANT** qu'une erreur matérielle c'est produite dans la décision n°DM-21-306 concernant le montant des travaux ;

**D É C I D E**

**QU'IL CONVIENT DE LIRE** que le marché est traité à prix unitaire. Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande sans minimum et sans maximum.

**EN LIEU ET PLACE DE** le montant des travaux s'élève à 333 445,08 € HT (400 134,09 € TTC) décomposé comme suit :

- Aménagement d'une voie : 189 659,97 € HT (227 591,96 € TTC) ;
- Réfection d'une chaussée : 63 657,71 € HT (76 389,25 € TTC) ;
- Création d'une place « PMR » : 5 551,90 € HT (6 662,28 € TTC) ;
- Création d'une entrée charretière : 15 189,40 € HT (18 227,28 € TTC) ;
- Reprise de trottoir : 59 386,10 € HT (71 263,32 € TTC).

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé des grands projets, des  
travaux de construction, d'entretien et de  
maintenance des équipements publics, de  
l'urbanisme et de l'habitat.,

***Signé***

**Mathieu BEAUFRÈRE**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20211028-Imc1H9040H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 28/10/2021  
Date de Publication : 28/10/2021